

Réunion du 28 février 2025

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, Maire.

Présents : Mme HELLEUX, M.LORMEAU, Mme RODRIGUEZ, MM.FLEURIEL, GARNIER, Mme PEZOT, MM.DUPONT, POPRAWSKI, LAUNAY, Mme FLAIRE, M.MARTIN, LE DÉAN, Mme DE GUISE.

Excusée avec pouvoir : Mme LUCAS a donné pouvoir à M.MARTIN

Absente : Mme RICOUX.

M.DUPONT a été nommé secrétaire de séance.

Compte-rendu des décisions prises par le maire

- Décision du Maire n°2025/001 portant sur le renouvellement d'une concession cimetière
- Décision du Maire n°2025/002 portant sur le renouvellement d'une concession cimetière
- Décision du Maire n°2025/003 portant sur la délivrance d'une concession cimetière
- Décision du Maire n°2025/004 portant acceptation du devis de l'Ets LEVITRE concernant la réfection de l'électricité du local « Maréchalerie » d'un montant de 1 750,00 €ht
- Décision du Maire n°2025/005 portant acceptation du devis de l'Ets LEVITRE concernant l'installation d'une prise spécifique dans la maison des jeunes d'un montant de 365,00 €ht

Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2024

➤ Commune / Lotissement

Le CFU est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il est approuvé à l'unanimité.

➔ Commune : Excédent de fonctionnement reporté + 772 120,65 €
Déficit d'investissement reporté - 107 941,72 €

➔ Lotissement Le Chesnet : Déficit d'investissement reporté - 178 991,71 €

Budget 2025

La prévision des investissements à inscrire au budget a été affinée ; des devis ont été réceptionnés afin de prévoir au plus juste les montants à reporter au budget.

Attribution des subventions 2025

En délibéré et à l'unanimité (sauf une abstention pour la « Mise en valeur de la Forge »), le Conseil Municipal vote les subventions 2025 comme suit :

- Tennis de table Aube-Crulai-L'Aigle	1 401 €
- Basket-Club du Pays de la Risle	1 446 €
- Club Omnisport d'Aube	1 439 €
- Entente Aube L'Aigle	1 177 €
- Union Vélocipédique de Rai-Aube	500 €
➤ Subvention courses	1 080 €
- Les Amis du Jumelage	500 €
- Comité des Fêtes	1 055 €
- L'Hameçon Rislois	222 €
- Coopérative scolaire ➤ classe équitation	330 €
- Conseil des Parents d'élèves	111 €
- Union Musicale Rai-Aube	746 €
➤ Participation aux salaires	4 579 €

- Mise en valeur de la Forge (1 abstention)	182 €
- Les Amis de la Comtesse de Ségur	182 €
- Prisonniers de guerre + CATMI	83 €
- Association LUTILLE	212 €

Divers

- Le règlement intérieur est en cours de rédaction. Il va être présenté au Comité Social Territorial du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Tour de table

➤ **Monsieur Lormeau**

- Le troc aux plantes aura lieu samedi 29 mars devant la médiathèque
- Les sièges du camion ont été changés

➤ **Monsieur Garnier**

- Il y a des problèmes d'excès de vitesse route de Paris. Pourquoi ne pas installer des feux vert-récompense ? Réponse : à étudier

➤ **Madame Pezot**

- Les trous sur la chaussée ne sont toujours pas rebouchés. Réponse : Madame Helleux a fait le tour de la commune avec le responsable de la voirie de la CDC ; des interventions vont être réalisées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.